

OMAR BESSAOUD (*)

Mondialisation, agriculture et secteur alimentaire ou l'actualité du développement inégal

La question alimentaire a perdu de son importance au sein des grands débats internationaux qui sont beaucoup plus tournés vers l'analyse du processus de mondialisation des économies et de son impact sur le secteur industriel.

L'analyse des évolutions des systèmes agricoles et alimentaires conduisent à nuancer les approches conventionnelles du processus de mondialisation. Le processus de mondialisation se traduit par un développement inégal des espaces, des échanges et des mouvements de capitaux. Des caractéristiques propres à l'activité agricole font, par ailleurs, obstacle à une libre circulation des actifs fonciers, ce qui limite les flux financiers. Enfin les Etats, des pays industrialisés en particulier, n'ont pas aliéné leurs fonctions de régulation économique et sociale au sein de ce secteur.

Le fonctionnement des marchés agricoles, marqué par des incertitudes, incite à nous interroger sur les capacités des systèmes économiques contemporains à assurer pour l'ensemble de la population mondiale, et de façon durable, un approvisionnement alimentaire adéquat.

Nous tenterons, dans notre intervention, de restituer les grandes tendances qui caractérisent le processus de mondialisation dans les systèmes agricoles et alimentaires en mettant l'accent sur le rapport particulier qui relie l'Etat au marché et sur les effets de la mondialisation sur la sécurité alimentaire.

Nous examinerons ensuite les développements pris par un certain nombre de débats scientifiques relatifs au fonctionnement des marchés agricoles (incertitude et caractère fragmenté du commerce des produits), et à la réforme des politiques commerciales induites par les Accords de Marrakech.

1. RETOUR SUR QUELQUES DEFINITIONS: LES NOTIONS D'INTERNATIONALISATION ET DE MONDIALISATION.

Le terme de mondialisation remplace dorénavant celui d'internationalisation dans les analyses des économistes, qui parlent aussi de «globalisation» (il s'agit ici de tout le courant anglo-saxon qui met l'accent non seulement sur le concept de marché mais aussi sur les facteurs de type institutionnel qui le structurent). marché mais aussi sur les facteurs de type institutionnel qui le structurent).

Il paraît utile de revenir sur ces notions, d'en préciser le contenu et les logiques auxquelles elles font référence.

L'internationalisation est définie par l'existence d'entités dominantes représentées par les économies nationales, et ceci malgré le développement de la sphère des échanges commerciaux et des investissements étrangers au niveau mondial.

Pour J.M Siroën, la notion d'internationalisation renvoie fondamentalement à la gestion des relations économiques existantes entre les Etats. Dans le cadre de l'internationalisation, il écrit qu' «il revient aux Etats d'assurer la stabilité de leurs économies intérieures et de respecter un certain nombre de règles du jeu, afin que les politiques intérieures soient compatibles entre elles» **(1)** .

Autrement dit, l'internationalisation suggère que les Etats interviennent sur les marchés fonctionnant sur la base d'une logique nationale. Les marchés nationaux restent sous le contrôle des Etats, et ceci en respectant les règles du marché mondial dans lequel ils s'insèrent. Les normes réglementaires et les interventions initiées par les pouvoirs publics portent à l'intérieur de frontières définies nationalement. Elle visent essentiellement à réguler les flux de marchandises, de capitaux et la circulation des hommes.

La mondialisation signifie essentiellement que l'économie mondiale est «dominée par des forces globales incontrôlables et les principaux acteurs du changement sont des firmes authentiquement transnationales; ces dernières n'ont de devoir d'allégeance envers aucun Etat-nation en particulier et choisissent leur lieu d'implantation en fonction du critère de l'avantage maximal » **(2)**.

Le concept de mondialisation implique que l'on ne raisonne pas sur les Etats mais sur des marchés qui tendent à se substituer aux Etats **(3)**, les régulations nationales cédant ici la place à des processus de régulation dirigés par les marchés, ainsi, l'Etat et la Nation perdent leur statut d'unités sociales et/ou politiques pertinentes.

L'introduction de la notion de mondialisation suggère donc avec force l'idée d'une transformation qualitative: il y aurait non seulement accélération et amplification de l'internationalisation, mais aussi émergence d'un nouveau mode de structuration de l'économie mondiale. A une juxtaposition de marchés nationaux se serait substitué un marché global qui deviendrait l'horizon stratégique naturel des grandes firmes, l'effondrement des pays de l'Est ne faisant qu'amplifier le mouvement. Il y aurait développement de firmes mondialisées «gérant sur une base planétaire la conception, la production et la distribution de leurs produits et services» **(4)** .

Enfin la mise en place de cette «économie-monde» ne trouverait, aujourd'hui, aucun mécanisme de régulation économique et sociale adéquat. La crise du fordisme évoquée par les différentes approches régulationnistes ne connaîtrait pas de substitut favorisant la stabilité et la reproduction du système économique et social global **(5)** .

Cette tendance à la mondialisation aurait, par ailleurs, été doublement renforcée au cours des années 80, aussi bien par les mutations technologiques que par les politiques néo-libérales (avec les mesures de privatisation et de dérèglementation).

La construction d'une «économie-monde» irait de pair avec la transformation des méthodes de production qui rendent possible la mise en place d'une division internationale du travail structurée en réseaux, au lieu de la stricte segmentation qui s'observait au début des années 80. Le caractère de plus en plus immatériel de la production de marchandises, le développement des moyens de communication, de transfert des connaissances et de gestion instantanée des flux financiers, du travail à distance, etc... constituent globalement, le sous-bassement technologique de ce processus.

La globalisation est aussi en grande partie une globalisation financière, rendue possible par la dérèglementation quasi-universelle des marchés de capitaux et des monnaies et le développement des nouvelles techniques d'information et de communication.

Avec la mondialisation, le rôle des gouvernements nationaux changerait considérablement. La mondialisation tendrait en effet, à dissoudre l'unité constitutive de l'Etat et du capital national, sous ses différents aspects.

Celui de marchandise d'abord.

Petrella écrit ainsi, que «les produits sont de plus en plus extra-territoriaux (et) il devient impossible de leur attribuer une nationalité» (6). Reich utilise à peu près la même formule en affirmant que «rares sont les produits qui ont une nationalité déterminée» (7). L'appareil productif s'autonomiserait de plus en plus du territoire-marché national. Prenant l'exemple des firmes américaines, Reich notait à leur propos que ces dernières sont désormais, «comme les produits américains, déconnectées des Etats-Unis» (8), et de manière générale, la coordination des unités de production, les courants d'approvisionnement ne coïncideraient plus avec leur base nationale.

L'on en arrive à affirmer que l'Etat n'a plus de politique industrielle possible, et que son rôle consiste essentiellement à rendre son territoire attractif (9).

Du coup ce sont de nouveaux rapports qui se noueraient entre l'Etat et les groupes mondiaux, l'entreprise devenant l'organisation de «gouvernance» de l'économie mondiale avec l'appui des «Etats locaux» (10). Cette combinaison spécifique ne laisserait à l'Etat qu'un rôle de plus en plus subordonné. Celui-ci se voit désormais chargé de couvrir le coût des infrastructures (recherche, enseignement, transfert technologique...), de mettre en place des incitations fiscales, de garantir des débouchés suffisants (marchés publics), enfin d'apporter au niveau commercial et réglementaire un soutien aux entreprises.

Autre aspect qui concerne les formes de concurrence internationale qui auraient changé. La densification des liens entre groupes se traduirait

par un rétrécissement de fait des marchés concurrentiels. La transformation des relations entre l'Etat et l'économie, le caractère de plus en plus mondialisé des échanges signifient-ils que l'on ne peut plus raisonner en termes d'économie nationale?.

2. LES LIMITES DE LA MONDIALISATION. VERS LA FIN DES POLITIQUES ET DES ECONOMIES NATIONALES ?

Cette interrogation nous conduit à évoquer des arguments qui relativisent le mouvement de mondialisation.

Tout d'abord, à propos de l'autonomisation de l'appareil productif par rapport au territoire ou à l'espace national, il convient de rappeler que le modèle de la « mégafirme » détachée de toute base nationale n'est pas dominant dans l'activité économique, comme le rappellent de nombreuses publications. Les plus grandes firmes mondiales continuent à se redéployer à partir d'un espace national. Ainsi, les trois quarts de la valeur ajoutée des sociétés multinationales sont encore produits dans leur pays d'origine (11). Le niveau moyen d'implantation des firmes à l'étranger reste modeste; jusqu'en 1990, il ne représentait que 6%, 17% et 20% de la production des firmes industrielles japonaises, allemandes et américaines. La part de la production manufacturière contrôlée par des firmes n'appartenant pas au pays où elle est effectuée atteint 15% en 1990 et n'atteindra, selon les prévisions, que 20% en l'an 2000. L'extra territorialité est donc loin d'être la norme (12). Sur le mouvement des échanges retenu généralement comme critère pertinent des changements observés dans l'économie mondiale, les statistiques des années 1980-90 montrent que la croissance des échanges des biens et des services s'est faite à une allure modeste; elle a été inférieure à celle du taux de croissance 1960-74, et inférieure à celle des investissements directs étrangers (IDE) et des revenus du capital, sans parler des investissements de portefeuilles effectués sur les marchés financiers internationalisés. L'on observe qu'en fait, les échanges tendent, à l'exception de quelques régions (PECO et ex URSS, pays d'Amérique du Sud), à une intensification des mouvements intra- régionaux, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 1: Part des échanges intra-régionaux (en % du total des importations et des exportations)

Ensembles régionaux	1973	1993
Europe de l'Ouest	67,7	69,9
PECO et ex-URSS	58,8	19,7
Amérique du Nord	35,1	33,0
Amérique du Sud	27,9	19,3
Asie	41,6	49,7
Afrique	07,6	08,4
Moyen-Orient	06,1	09,4

Source: Revue Machrek-Maghreb n°153.

Les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) sont évoqués

comme un critère d'identification du processus de mondialisation. Ils ont

certes progressé, mais ils ne représentent au total que 1,1% du PIB mondial en 1990. Outre la faiblesse des flux de capitaux, il convient de mettre davantage l'accent sur les inégalités existantes dans leur répartition.

Les flux de capitaux sont concentrés depuis le début des années 1980 dans les régions les plus développées: le Japon et les nouveaux pays industrialisés d'Asie, l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis. Plus de 80% des IDE, par exemple, ont pour origine (70% pour destination) les trois régions de la Triade **(13)**. A l'inverse, les flux de capitaux vers les pays en développement sont passés de 55% en 1982 à 14% au début des années 1990 (la marginalisation de ces pays est aussi réelle dans le commerce des biens manufacturés) **(14)**.

Tableau 2: Principaux pays d'accueil des investissements directs (flux cumulés 1985-1995)

Rang	Economie	Flux total (10 ⁹ \$)	Flux par tête (\$)
1	Etats-Unis	477.5	1820
2	Royaume-Uni	199.6	3410
3	France	138.0	2380
4	Chine	130.2	110
5	Espagne	90.9	2320
6	Belgique-Lux.	72.4	6900
7	Pays-Bas	68.1	4410
8	Australie	62.6	3470
9	Canada	60.9	2060
10	Mexique	44.1	470
11	Singapour	40.8	13650
12	Suède	37.7	4270
13	Italie	36.3	630
14	Malaisie	30.7	1520
15	Allemagne	25.9	320
16	Suisse	25.2	3580
17	Argentine	23.5	680
18	Brésil	20.3	130
19	Hong-kong	17.9	2890
20	Danemark	15.7	300

Source: OMC.

Ainsi, entre 1971 et 1993, les IDE réalisés n'ont profité aux pays tiers méditerranéens (PMT) qu'à concurrence de 7% du total contre 39% pour les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie, 27% pour l'Espagne et la Grèce et 25% concentrés en trois pays d'Amérique Latine (Mexique, Brésil et Argentine) **(15)**.

Signalons pour l'exemple, qu'entre 1971 et 1993, les transferts réalisés par la main-d'oeuvre immigrée des pays d'Afrique du Nord (125 milliards de dollars) sont de loin supérieurs aux IDE (24 milliards de dollars) dont ils ont bénéficié au cours de la même période.

Un autre aspect conduit à nuancer les approches conventionnelles du processus de mondialisation: il s'agit de l'Etat et du secteur public dont les rôles déclinent. Des études récentes ont suffisamment démontré,

tout au moins pour les pays asiatiques, le rôle central de l'Etat dans la mondialisation et souligné la relation positive entre la nature centralisatrice de l'Etat et ce processus. L'Etat, par son organisation, ses institutions et ses interventions dans la sphère économique aurait été un facteur de la compétitivité des entreprises du pays. Sur la place du secteur étatique, les recherches ont établi que le degré d'ouverture économique était fortement relié à la taille du secteur public, que ce secteur constituait un contrepoids protecteur à la vulnérabilité extérieure et qu'enfin, la structure du secteur public produisait des effets sur la mondialisation **(16)**.

Le phénomène de perte de substance de l'Etat et sa déconnexion vis-à-vis de l'appareil productif, au sein des pays industrialisés notamment, n'est pas toujours conforme à la réalité observée. Pour de nombreux auteurs, les possibilités de mener des politiques nationales, sont sous-estimées. Wolf affirme à propos du rôle de l'Etat, que dans le fond, «isolément ou pris ensemble, les gouvernements conservent une grande marge de manoeuvre (et) le débat devrait porter sur ce qu'ils doivent faire et non sur la question de savoir s'ils peuvent ou non faire quelque chose» **(17)**. De plus, le retrait de l'Etat vis-à-vis de la sphère économique est une tendance très inégalement marquée au sein des trois pôles qui dominent le monde (Europe, Etats-Unis, Japon). Aux Etats-Unis par exemple, les politiques (protectionnistes) menées continuent de conserver une assez grande cohérence, et surtout, le dollar, comme monnaie internationale, confère à l'Etat américain une possibilité énorme d'intervention spécifique. Dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation, les Etats des pays industrialisés sont loin d'avoir aliéné leurs fonctions de régulation aux lois du marché et les politiques agricoles conduites dans l'Europe communautaire, au Japon ou aux Etats-Unis se caractérisent encore par de fortes interventions des institutions publiques. La mondialisation est loin de contribuer à la construction d'un espace homogène; elle accentue au contraire, avec force, la polarisation des espaces nationaux autour de ce que Petrella appelle des «mégavilles régions». Cette accentuation du fractionnement spatial tend fondamentalement vers une recomposition de la hiérarchie des nations dans l'économie globale **(18)**. S'il faut signaler au moins deux axes de dissymétrie, signalons ceux qui opposent les Etats du Nord à ceux du Sud et de l'Est; dans la réalité, il y a mise en place d'une société mondiale dualisée.

3. LE PROCESSUS DE MONDIALISATION DES SYSTEMES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES.

L'agriculture n'est pas un secteur mondialisé si l'on fait référence à la définition retenue. Le concept d'internationalisation caractérise mieux les rapports économiques dominants dans ce secteur, les logiques des Etats conditionnant, en effet pour une part, le fonctionnement des agricultures et les marchés agricoles. Les critères classiques qui définissent la mondialisation ne s'appliquent donc que très partiellement. Examinons quelques critères liés au développement du processus de la mondialisation dans ce secteur. Examinons tout d'abord le critère relatif

au développement des échanges. La première remarque est que l'agriculture occupe une place déclinante dans les flux mondiaux de marchandises. Les produits agricoles subissent, en effet, une baisse de même type que celle qui affecte les autres matières premières. Leur place dans les échanges mondiaux est tombée entre 1950 et 1995 de 48% à 12% du total des marchandises échangées comme l'illustre clairement le tableau relatif à la composition des exportations mondiales de marchandises.

Tableau 3: Composition des exportations de marchandises (1950-1993) en (%)

Nature des produits	1950	1980	1995
Produits manufacturés	38	54	74
Produits agricoles	48	15	12
Minéraux	14	28	11
Autres	0	3	3

Source: OMC.

Par ailleurs, sur le marché mondial, l'offre de produits agricoles est très concentrée autour de deux grandes zones, les Etats-Unis et l'Union Européenne (même si les quatorze pays qui forment le groupe de Cairns ne doivent pas être négligés). Face à cette offre, une demande de produits agricoles et alimentaires se présente de façon plutôt dispersée. La tendance à la régression de la demande se dégage assez nettement, sauf pour les pays d'Asie où elle reste dynamique.

Tableau 4 : Exportation des produits agricoles par région en 1995 (en %)

Destination	Amérique du Nord	Europe Occid.	PECO CEI Pays Baltes	Amé-rique Latine	Asie	Afrique	Moyen Orient	Monde
Origine								
Amérique du Nord	23,0	18,0	1,8	10,0	41,0	3,5	2,7	100
Europe Occidentale	4,0	76,0	5,6	2,0	6,0	3,6	2,8	100
PECO. CEI Pays-Baltes	4,7	52,2	23,8	0,0	19,1	0,0	0,2	100
Amérique Latine	25,0	33,0	1,6	18,3	15,0	3,3	3,8	100
Asie	12,0	14,6	1,8	0,9	65,3	1,8	3,6	100
Afrique	4,7	57,1	4,7	0,0	19,0	14,5	0,0	100
Moyen-Orient	0,0	33,3	0,0	0,0	16,6	0,0	36,0	100
Monde*	62	270	24	29	147	21	19	579

Source: OMC, Revue Chambres d'agriculture n°886, juin 1998.

Il faut toutefois noter un changement qui affecte, au cours des deux dernières décennies, plus la structure du commerce des produits agricoles, que le mouvement des produits. Les produits transformés à haute valeur ajoutée occupent, en effet, depuis le milieu des années

1980, une place de plus en plus importante dans les flux mondiaux de produits agricoles et alimentaires et ont même supplanté les produits bruts, comme le montre le tableau relatif à la structure du commerce mondial des produits agricoles.

Tableau 5 : Structure du commerce mondial des produits agricoles (en %)

Nature des produits	1983	1993
Produits bruts	45	29
Produits transformés	22	25
Produits à forte valeur ajoutée	33	46

Source: United States Department of Agriculture (USDA)

Le commerce international des produits agricoles se développe principalement sur les produits transformés (ces derniers représentent le quart des échanges) ainsi que les produits à forte valeur ajoutée (46% du commerce mondial des produits en 1993 contre 33% en 1983).

Autre critère examiné et qui a trait aux investissements directs étrangers [IDE].

Une analyse des données relatives aux IDE affectés au secteur de l'agriculture démontrerait que les parts consacrées au développement agricole ou rural dans le monde sont peu significatives. Le caractère rigide du facteur terre, l'immobilité relative du facteur travail observée dans l'analyse des flux migratoires mondiaux font obstacle à une mondialisation accélérée de l'activité du secteur agricole. Les frontières agricoles dans une majorité de pays ont été atteintes depuis longtemps et l'usage des sols par les agriculteurs locaux reste la règle. L'Etat national est loin d'avoir cédé ses droits dans l'occupation du territoire (19). La réforme des fonds structurels que l'Europe Communautaire a engagée dès 1988 ainsi que les orientations adoptées pour la politique agricole commune en 1992, tendent à favoriser le redéploiement des investissements dans les zones rurales (notamment au sein des régions les plus défavorisées), l'objectif étant de mieux insérer ces territoires aux aires de valorisation du capital. Dans ce cadre, près de 5 milliards d'écus ont été dégagés pour la période 1994-1999.

En fait, il convient de souligner le fait que même si l'agriculture occupe une place restreinte dans les économies des pays industrialisés (au regard de son poids dans le produit intérieur brut et dans l'emploi), elle est cependant l'objet de tensions et de conflits dans les négociations commerciales entre les principaux pays exportateurs (les dernières négociations de l'Uruguay Round ont duré près de 10 ans); ceci parce qu'elle occupe dans les stratégies des Etats une position relativement importante. Elle représente, par exemple pour les Etats-Unis, à travers ses produits exportés (les Etats-Unis sont le premier exportateur de produits agricoles bruts dans le monde), ses firmes multinationales de l'agro-alimentaire et sa politique sélective d'aide alimentaire un moyen très efficace d'affirmer sa présence dans le monde. Les changements

observés, et que l'on relie généralement au processus de mondialisation, sont plus visibles dans les stratégies des multinationales de l'agro-alimentaire (la localisation des productions strictement agricoles répond, elle, à d'autres logiques). Les firmes multinationales de l'agro-alimentaire affirment leur présence dans l'économie mondiale par une concurrence accrue sur les marchés. Un des signes de cette compétition peut être repéré dans le nombre de fusions réalisées entre les entreprises (cf. tableau des fusions aux Etats-Unis).

**Tableau 6 : Fusions
aux Etats-Unis (1984-1994)**

Années	Fusions agro-alimentaires
1983	225
1984	225
1985	291
1986	347
1987	301
1988	351
1989	277
1990	208
1991	181
1992	217
1993	166
1994	232

Source: Gallo A.E (1996), Food marketing Review 1995 - 1996, USDA, Agriculture Economic Report, n°743.

L'autre indicateur de la concurrence mondiale que se livrent les grandes firmes multinationales de l'agro-alimentaire se trouve dans les nouveaux produits offerts aux consommateurs par ces mêmes firmes.

**Tableau 7: Produits nouveaux lancés par les firmes
agro-alimentaires aux Etats-Unis**

Type de produits	1991	1992	1993	1994
Aliment pour bébé	95	53	7	45
Produits de la boulangerie	1631	1508	1420	1636
Boissons	1367	1528	1845	2250
Céréale à consommer	104	122	99	110
Condiments	1885	2068	3148	3271
Confiserie	2787	2555	2042	2461
Produits laitiers	1111	1320	1099	1323
Desserts	124	93	158	215
Fruits et légumes	356	276	407	487
Viandes transformés	798	785	454	565
Potages	265	211	248	264

Source: Gallo A.E (1996), Food marketing Review 1995-1996, USDA, Agriculture Economic Report, n°743.

Sur ce point, il faut aussi rappeler que, même si les secteurs de

l'agriculture et de l'agro-alimentaire restent encore des secteurs où l'intensité technologique est relativement basse comparativement aux autres secteurs [\(20\)](#), la mondialisation et la diffusion d'un nouveau modèle technologique fondé sur la connaissance, sont des tendances qui marquent leurs évolutions économiques récentes.

La quatrième révolution agricole, celle des biotechnologies, est engagée depuis quelques années. Elle a conduit à une diversification accrue des produits, plus grande encore que celle créée depuis les débuts de la recherche agro-nomique. Cette diversification qualitative aboutirait éventuellement à la conquête de certains segments du marché mais impliquerait également des changements dans les structures productives de l'économie agro-alimentaire mondiale. L'avènement des organismes génétiquement modifiés et de la transgénèse tendent en effet dans le moyen terme, à transformer les conditions de la compétition sur les marchés mondiaux.

Globalement les projections convergent pour affirmer qu'il y aura un doublement de la consommation des produits agricoles et alimentaires dans les 25 ou 30 prochaines années. Aussi, capter cette consommation nécessite une mutation profonde des systèmes productifs agricoles nationaux, mutation déjà anticipée aux Etats-Unis.

C'est ainsi que l'industrie des biotechnologies aux Etats-Unis est une industrie en pleine expansion. Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la branche biotechnologie en 1994 atteignait 7,7 milliards de \$ et près de 13 milliards de \$ en 1996. On prévoit que les ventes dans le secteur des biotechnologies agricoles rapporteront un bénéfice de 2,2 milliards de \$ en l'an 2000 et 6,6 milliards de \$ en 2005 (ces profits n'étaient que de 107 millions de \$ en 1993)[\(21\)](#).

Il y a actuellement plus de 20 produits transgéniques aux Etats-Unis dans le secteur agricole mais il y en a 25 autres en cours d'expérimentation. Les débouchés sont particulièrement ciblés: l'Europe et le Japon. C'est dans cette perspective que l'industrie américaine investit lourdement en recherche développement pour l'ensemble des biotechnologies (7 milliards de \$ en 1994).

Compte tenu de l'enjeu que représentent les biotechnologies pour le développement des exportations, les Etats-Unis n'hésitent pas à entamer des procédures contentieuses pour défendre le libre accès de leurs produits.

En fait, le problème de la sécurité alimentaire mondiale n'est pas de nature technique et il n'existe en fait aucun problème agronomique majeur et insurmontable au problème des approvisionnements alimentaires dans le monde. Les difficultés alimentaires rencontrées par les pays en développement sont davantage liées aux inégalités de développement et écarts constatés dans la productivité du travail[\(22\)](#). Les écarts de productivité entre les agricultures les plus productives allaient d'une dizaine de quintaux par actif agricole à une centaine il y a un siècle, soit un rapport de 1 à 10. Ce rapport de productivité est aujourd'hui de 1 à 500, ce qui est considérable [\(23\)](#).

A ce déséquilibre de la productivité s'ajoutent les conséquences négatives de tout un système d'ouverture des frontières et de dysfonctionnement des marchés qui crée des ruptures dans les systèmes productifs locaux.

4. SECURITE ALIMENTAIRE ET FONCTIONNEMENT DES MARCHES AGRICOLES.

L'évolution des marchés mondiaux des produits de base et des matières premières agricoles déterminent en partie pour de nombreux pays les conditions de leurs approvisionnements et/ou de leur ressources extérieures, donc de leur sécurité alimentaire. Ces marchés ont été marqués, au cours de ces dernières décennies, par une baisse des prix, à la fois sous l'effet des progrès de la productivité du travail agricole et par une rupture intervenue dans la demande face à une offre croissante de produits de base(24) . Les analyses sur la rareté de Ricardo, de Malthus ou du Club de Rome (Meadow) n'ont pas été confirmées par l'observation des faits depuis deux siècles.

Une observation rapide des grandes tendances d'évolution des marchés des produits agricoles et alimentaires permettrait de dégager plusieurs étapes.

Du début des années 1960 jusqu'en 1974, les marchés agricoles avaient été relativement stables. Depuis 1974, l'instabilité des marchés agricoles est cependant devenue quasi permanente. Mais si jusqu'au début des années 1980, cette instabilité n'a pas posé de graves problèmes aux pays importateurs nets grâce à la mise en oeuvre de politiques agricoles ou alimentaires (subventions et fixations des prix, garanties de débouchés) et commerciales (prélèvements variables, aide alimentaire, subventions, stockage...) qui ont largement isolé les marchés des fluctuations internationales, il en va autrement depuis le début des années 1980. Les pays importateurs nets, comme la plupart des pays en développement, ont en effet libéralisé leurs économies, réduit les interventions publiques dans l'agriculture, restreint l'usage des outils commerciaux, et accru le rôle des mécanismes de marché.

Les pratiques d'oligopoles coopératifs observés dans le passé sur plusieurs grands marchés ont, par ailleurs, cédé la place à des stratégies plus conflictuelles.

Parce qu'ils sont déficitaires de nombreux pays en développement sont contraints de s'approvisionner sur les marchés internationaux. Or les politiques agricoles des pays développés sont aujourd'hui responsables de fortes fragmentations des marchés mondiaux (c'est-à-dire multitude de prix internationaux et conditions d'importation variables suivant destinataires), d'une forte volatilité des cours entraînant une déconnexion des prix entre marchés nationaux et internationaux. Ces dysfonctionnements déstabilisent les importateurs, plus particulièrement les pays à faible revenu et à déficit vivrier, dans l'élaboration de leurs politiques agricoles et de leurs stratégies de sécurité alimentaire.

Les interventions publiques ont changé de nature dans le domaine des échanges des grands produits agricoles et alimentaires et aucun pays, aucune institution et/ou accord commercial international n'ont pu assurer la charge de la stabilisation des prix internationaux. Dès lors, l'incertitude des marchés est devenue la règle (25) .

De plus, d'autres incertitudes pèsent lourdement sur les perspectives de l'offre et qui tiennent aux changements climatiques comme à l'irréversibilité de certaines dégradations environnementales.

Des études conduites par les experts des organisations internationales montrent que les principales certitudes retenues se résumeraient aux trois points suivants:

-Il n'y aura pas de résolution mécanique des problèmes de sécurité alimentaire à long terme sous le simple accroissement de l'offre. En effet, les surfaces cultivées nettes ne devraient pas augmenter au cours des trente prochaines années et les perspectives favorables qui peuvent être attendues du côté des rendements ne concernent ni toutes les cultures, ni toutes les régions. Les progrès seront inégalement répartis et les principales régions déficitaires sont le continent africain y compris le Maghreb, certains pays du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et d'Amérique Latine.

- La croissance économique ne permettra pas à elle seule d'assurer l'accès des individus et des familles à un approvisionnement alimentaire stable et à une véritable sécurité alimentaire. Les questions liées au modèle de développement et de répartition des richesses se poseront avec plus de force aux populations du globe, en particulier celles situées dans les pays en développement.

- Ni les Etats, ni les marchés nationaux et internationaux ne sont aptes à assurer, à eux seuls, la sécurité des approvisionnements des populations. C'est en fait, le fonctionnement cohérent des institutions des Etats locaux conjugué aux interventions de la société civile qui pourront, à l'avenir, contribuer à réaliser les objectifs de sécurité alimentaire.

Toutefois, dans l'immédiat, de nombreuses questions restent posées car, face à ces incertitudes, aux ruptures institutionnelles, aux fluctuations de l'offre et des produits alimentaires de base, tous les pays ne sont pas placés dans la même situation et ne disposent pas de la même capacité à intervenir et à s'approvisionner sur ces marchés.

Les marchés des pays en développement sont souvent incomplets, voir inexistant. De même, les institutions sont parfois faibles et ont perdu de leur crédibilité avec le retrait de l'Etat dans le secteur économique et commercial qui n'a pas été relayé par un secteur privé. L'élaboration de politiques publiques passe donc par la définition du rôle et des responsabilités de l'Etat et de ses institutions dans la définition de projets de développement, la définition de mécanismes de transfert des revenus, l'affirmation de priorités pour la justice économique, le fonctionnement du marché et la garantie des droits fondamentaux à une alimentation saine et suffisante.

Si les pays développés conservent des politiques très interventionnistes, reposant sur la maîtrise de l'offre, le soutien intérieur et les interventions aux frontières (quotas de production, jachères, prix administrés, taxes et subventions, restrictions volontaires d'exportation...), la majorité des pays en développement ne peuvent user des mêmes instruments en matière de politique agricole et alimentaire. Ils sont soumis aujourd'hui aux contraintes imposées par des bailleurs de fonds (programmes d'ajustement structurel) et aux exigences découlant des accords signés à Marrakech en 1994 (OMC).

Nous savons que ces accords de Marrakech n'ont pas entraîné la disparition automatique des imperfections du marché, ni le retour à une offre concurrentielle. Les interventions publiques restent présentes pour une grande majorité même si certaines sont rendues transparentes (tarifications des barrières non tarifaires), et les monopoles et les oligopoles privés ou publics à l'origine des pouvoirs de marché ne cessent d'influencer les échanges.

Si les négociations internationales engagés sous l'égide du GATT puis de l'OMC, conduisent effectivement à une réduction des instruments de promotion des exportations, ces derniers n'ont pas entièrement disparu (26). Face au renforcement de la concurrence, les exportateurs ont diversifié leurs stratégies commerciales; ils ont élaboré les politiques de (re) conquête des marchés et utilisent, comme on le sait, différents mécanismes pour orienter les échanges. La suppression des subventions directes à l'exportation n'est pas acquise, et déjà d'autres instruments (les crédits et garanties d'exportation, les accords de long terme, accords bilatéraux entre sociétés privées et les aides alimentaires) apparaissent comme des candidats sérieux à leur succession.

Les politiques commerciales des pays industrialisés-exportateurs de produits agricoles et alimentaires (Union Européenne-Etats-Unis), favorisent déjà la création de zones d'échanges préférentielles où les prix de transaction ne reflètent en aucun cas les prix mondiaux. Ils tendent à souligner une régionalisation des échanges où chaque exportateur approvisionne les zones les plus proches.

Il est, tout compte fait, peu probable que la libéralisation des échanges soit à elle seule une garantie de la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Références bibliographiques

BOYER R, 1990 (sous la direction de). *L'état des savoirs sur la régulation*. Ed. La découverte. Paris.

CAZIN A, 1996. *Produits de base: le prix des matières premières*. Conjonctures, Paribas. Décembre 1996.

EVANS P, 1999. «La rhétorique de la mondialisation». In *Problème économiques* N°2611-2612, avril 1999.

GODARD O, «Peut-on gérer l'incertitude?». In *Revue Courier de la planète*, N°40.

HIRST P, 1996. *Globalization in question*, Blackwell, London.

HUSSON M, 1994. «Etat et mondialisation». In *Politis*, février-mars-avril 1994.

MAZOYER M, ROUDART L, 1997. *Histoire des agricultures du monde*. Ed. du Seuil. Paris.

OULD AOUDIA J, 1996. «Conférence de Barcelone, la nouvelle politique euro-méditerranéenne». In *revue Machrek-Maghreb*, N° 153.

PETRELLA R, 1989. «La mondialisation de la technologie et de l'économie». In *Futuribles* N° 135.

PORTER M, 1990. *The competitive advantage of nations*. The Free Press, New-York.

REICH R, 1993. *L'économie mondialisée*. Dunod, Paris.

SIROËN J-M, 1998. «Le phénomène de mondialisation». In *Chambres d'agriculture* N° 866.

VIALLE P, 1998. «Les apports de l'innovation technologique et de la recherche». In *revue Economie et finance agricoles*, N°296.

VIATTE G, 1999. «Réforme des politiques agricoles et négociations futures à l'OMC», *Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches*. OCDE.

WOLF M, 1996. «Le mythe de l'économie globale ». In *Problèmes économiques*, N°2474.

Notes

(*) Chercheur-Enseignant à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (France).

(1) Siroën J-M; le phénomène de mondialisation. *Chambres d'agriculture*. N°866, juin 1998.

(2) Hirst P; *Globalization in question*; Blackwell, London. 1996.

(3) Siroën J-M, article cité p.23.

(4) Husson M; *Etat et mondialisation*, in *Politis*, février-mars 1994, pp. 21-25.

(5) Boyer R; (sous la direction), l'état des savoirs sur la régulation, éd. la Découverte Paris 1990.

(6) Petrella R; la mondialisation de la technologie et de l'économie, in Futuribles n°135, septembre 1989, pp3-25.

(7) Reich R; l'économie mondialisée, Dunod, 1990.

(8) Reich R; op. cit.

(9) Porter M; The competitive advantage of nations. the Free Press, New-York, 1990.

(10) Siroën J-M; Le phénomène de la mondialisation, et Rosanvallon P., Le rôle régulateur de l'Etat; in Revue Chambres d'agriculture n° 886, juin 1998.

(11) Wolf M, Le mythe de l'économie globale. Problèmes économiques n° 2474, mai 1996.

(12) Husson M, article cité, p. 22-23.

(13) Le terme de triade fait référence aux trois pôles mondiaux que sont les Etats-Unis, le Japon et les pays d'Europe qui sont en même temps les pays d'origine d'entreprises multinationales.

(14) «Qu'est-ce que la mondialisation? »in Revue Chambres d'agriculture, n° 866, juin 1998.

(15) Données tirées de l'article de Ould Aoudia J. «Conférence de Barcelone». La nouvelle politique euro-méditerranéenne, in Revue Machrek - Maghreb, n°153, juillet 1996.

(16) Evans P, «La rhétorique de la mondialisation», in Problèmes économiques n°2611- 2612. Avril 1999.

(17) Wolf M, article cité.

(18) Voir à ce sujet le dossier «Agriculture et mondialisation» réalisé par la Revue Chambres d'agriculture, n°866 de Juin 1998.

(*) en milliards de \$.

(19) Nous savons que l'agriculture est le principal utilisateur des sols (en France, 57,4%). Le secteur rural (agriculture, forêts...) occupe en France, plus de 93% des sols disponibles en 1990.

(20) Buigues A., Jacquemin A., REI n°80, 2ème trimestre 1997.

(21) Toutes les données de ce paragraphe sont tirées de Cl. Chereau, in CA, mai 1997.

(22) Vialle P, Les apports de l'innovation technologique et de la recherche. Dossier de la Revue Economie et Finance Agricoles n°296, janvier-février 1998.

(23) Mazoyer M, et Roudart L,. «l'Histoire des agricultures du monde», Seuil, 1997.

(24) In Cazin A,. «Produits de base: le prix des matières premières». Conjoncture, Parisbas, décembre 1996.

(25) L'incertitude est une notion qui qualifie des situations «où le résultat d'une action dépend de la réalisation d'événements uniques, non répétitifs, ou qui ne sont pas identifiés clairement ex-ante» Voir Godard O,. Peut-on gérer l'incertitude ?. Courrier de la planète, n°40.

(26) Cf.Viatte G. Réforme des politiques agricoles et négociations futures à l'OMC. Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches. OCDE. 1999.
